Image not found or type unknown

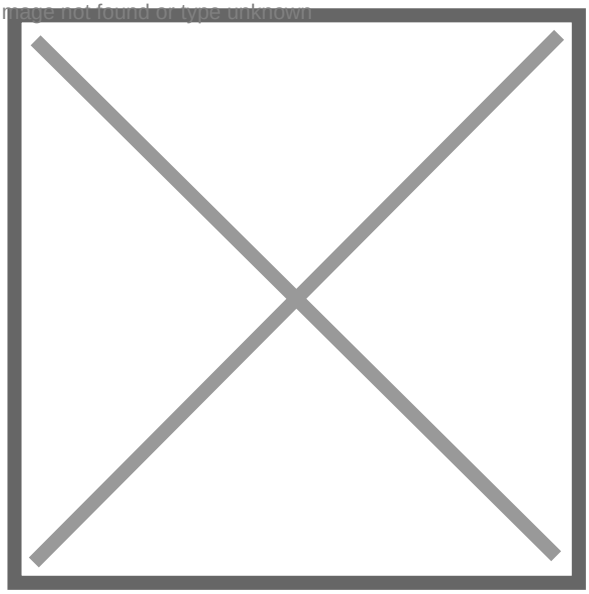

Controle caf atteinte vie privé

Par **zenzen**, le **25/11/2008** à **14:32**

Bonjour,

Je viens d'avoir un controle de la caf car je suis bénéficiaire du RMI et le probleme est que le controleur me reproche que mes centres d'interet se trouve a villeparisis car mes enfants sont scolarisé la bas mais mon ex ami vis a villeparisis et nos enfants sont en garde alterné donc moi qui vis a sevran je dois faire 40 MIN de trajet aller retour pour les accompagné et les récupéré,je fais des retrait parfois la bas aussi car il ya un credit lyonnais a côté de l'école,enfin il me dis que je ne vais plus rien percevoir pour cette raison et que il va faire son enquête a l'école et a la mairie mais moi je trouve que c'est une atteinte a la vie privé car l'école n'a pas besoin de savoir que je suis bénéficiaire du RMI que nous sommes séparé etc...Sa ne regarde que nous.Donc j'aimerai savoir si je dois écrire une lettre a la caf pour lui dire que c'est une atteinte a la vie privé et que je suis pas daccors pour méler l'école a tous sa. Merci de votre réponse car je suis perdu

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés